

gaudissez-vous de le reprendre aux gens de Rennes. Dieu vous en fera
seur : je mourrai si nique l'esprii d'être un jour votre curé.
Si le bon Dieu ne veut pas que mon desir se réalise, je pourrai
du moins me flatter, d'avoir été votre Vicaire.

Comme donc, m. B. Ch. F. sus tout mon dévouement et sus
tout mon affection pour vous : vous serez pour moi une
seconde paroisse que j'aimerai et que je servirai avec toute
l'ardeur dont je serai capable ; et, bien que comme vous le
Savez, je ne vois tenu vis à vis de vous autres qu'à une
messe le Dimanche, au prône, à l'instruction des enfants
et aux Visits des malades quand vous viendrez me prendre,
le voisinage de Montzély me permet de faire davantage
plus que cela.

Je tâcherai, en dehors du Dimanche et des fêtes d'obligation,
de venir dans la Semaine pour le catéchisme des enfants,
pour confesser les personnes qui le désireraient et pour la visite
des malades, dont j'aurai permis à moi de vous le dire, un
soir tout particulier. Je ferai à ce sujet tout ce qu'il me
sera possible de faire, pour vous éviter la montée de Rennes.

Enfin, lorsque au bout des grandes fêtes, ou d'un
Solemnité particulière vous désirerez que je vienne vous faire
tous les offices, ou chanter les Requies, vous serez qu'à mie-
journies ce sera et je manifesterai d'arriver ; mais ceci vous
le comprendrez bien le plus volonté possible, car il ne faut
pas oublier que je ne suis ni de fer, ni de bronze. Pour
si robuste et si intrepid que l'on soit, on finit par Vieillir
vite et tomber malade, si on veut trop faire. Je ne suis
pas immortel : je suis sujet à la maladie et à la
souffrance et tout jeune que je suis et tout bien portant
que je paraiss, je suis sujet pas mal change de l'humeur
et l'infirmité. — De plus, n'ayant jamais fait de double
service, s'il vous suffira assy de courage et de force, pour
ce droit de travail.